

## Descriptif du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 27 février 2014

### Mise en œuvre du programme de rachat d'actions

*La Motte-Fanjas, le 4 avril 2014* - En application des dispositions des articles 241-1 à 241-8 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du nouveau programme de rachat de ses propres actions par la société McPhy Energy S.A. (la « Société »), programme qui a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 février 2014 et mis en œuvre par décision du Directoire prise en date du 24 mars 2014.

#### **1) Nombre de titres et part du capital détenus par la Société**

Le capital social de la Société est composé de 9 061 306 actions. La Société ne détient aucun titre en auto-contrôle à la date de mise en œuvre du contrat de liquidité.

#### **2) Répartition par objectif des titres de capital détenus par la Société**

Néant

#### **3) Objectifs du nouveau programme de rachat d'actions**

- favoriser la liquidité des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariats salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans tout autre condition permise par la réglementation ;
- la remise des actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- assurer la couverture des titres de créance donnant accès au capital ;

- l'annulation des titres par voie de réduction de capital à des fins notamment d'optimisation du résultat net par action, sous réserve de l'adoption de la résolution ci-après visant à autoriser le Directoire à réduire le capital social ;
- mettre à disposition les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant, notamment afin d'agir dans le cadre de l'animation du marché ;
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

#### **4) Part maximale du capital, nombre maximal des titres susceptibles d'être acquis dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions**

- Part maximale du capital : 10 % du capital
- Nombre maximal de titres : 10 % du nombre d'actions composant le capital social, soit à titre indicatif, un nombre maximal de 906 130 actions, étant précisé que lorsque les actions sont acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne peut excéder 5 % du nombre total d'actions.
- Caractéristiques des titres : actions ordinaires d'un nominal de 0,05 euros.
- Prix maximum d'achat : 24,75 euros par action.

**5) Durée du programme de rachat :** 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale du 27 février 2014, soit jusqu'au 26 août 2015.

### **A propos de McPhy Energy**

McPhy Energy, le spécialiste des solutions hydrogène dédiées au stockage d'énergie et aux applications industrielles, a été créé en 2008 à La Motte Fanjas dans la Drôme. Fort de sa technologie exclusive de stockage d'hydrogène sous forme solide et de sa longue expertise dans la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, McPhy Energy conçoit et fabrique des équipements flexibles de production et de stockage.

Ces solutions respectueuses de l'environnement offrent des avantages uniques de sécurité, d'indépendance et de simplicité d'utilisation. Elles s'adressent aux secteurs des énergies renouvelables, de la mobilité et de l'industrie où McPhy Energy compte plus de 1 000 clients.

Le groupe dispose de 3 sites de production en France, Allemagne et Italie, ainsi que d'un laboratoire de R&D en France.

[www.mcphy.com](http://www.mcphy.com)



Mcphy's offices

#### **Contacts McPhy Energy Calyptus**

##### **Relations presse**

Marie-Anne Garigue  
Tél : + 33 1 53 65 68 63  
marie-anne.garigue@calyptus.net

##### **Relations investisseurs / actionnaires**

Marie Calleux / Mathieu Calleux  
Tél : + 33 1 53 65 68 66 / 37 91  
mcphy@calyptus.net